

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Camille Arseneau

<https://www.cadre21.org/membres/15aec3b2aa076ff2e6888d11>

Date d'obtention : 2020-10-09 14:55:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode sexto est une intervention rigoureuse. En ce sens, chacune des étapes doit être complétée, sans « passes-droit ». Cela aura pour effet de fournir tous les outils nécessaires aux autres acteurs impliqués dans le processus (policiers, procureurs, etc.).

En début d'intervention, il est essentiel d'établir un lien de confiance et d'assurer à la victime qu'elle sera cru et que nous sommes là pour l'aider. En complétant les grilles d'évaluation avec les individus impliqués, il sera possible de créer un portrait global de la situation vécue. Par la suite, en confisquant les appareils électroniques et en les remettant aux policiers, nous nous assurons d'arrêter la transmission des images.

La méthode sexto se veut donc être le résultat d'une action concertée entre les différents acteurs. Il est donc essentiel de mettre de l'avant la collaboration et la communication.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

De manière générale, chaque situation est unique et complexe. Il est essentiel de prendre le temps de se poser et de réfléchir à son intervention, afin qu'elle soit la plus positive pour les individus impliqués. Les conséquences liées à ce genre de situation peuvent être très grandes. Il ne faut donc pas prendre les situations rapportées à la légère.

Plusieurs individus peuvent être impliqués au sein de ce genre de situation. Dans tous les cas, lorsqu'une personne se réfère à l'intervenant en milieu scolaire pour une situation en lien avec les sextos, c'est qu'elle souhaite préserver l'intégrité physique de la victime. Il est donc essentiel de prendre la situation en charge.

Il faut aussi avoir une bonne compréhension de l'intervention à poser, afin de référer les individus au bon endroit (ex. événement se déroulant exclusivement à l'extérieur de l'école vs événement impliquant plusieurs élèves de l'école) et d'apporter le soutien nécessaire aux individus en ayant besoin.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est lorsqu'il est temps de compléter la grille d'évaluation auprès de la victime. Dans plusieurs situations, la victime est la personne ayant produit et diffuser les photos, et ce, sans être consciente réellement des conséquences qui y sont liées. Le défi est donc d'accueillir la victime, de lui faire ressentir qu'elle sera écoutée et crue. Possiblement rongée par la culpabilité, la dernière chose que la victime a besoin est de se sentir jugée par l'intervenant qu'elle vient rencontrer.